

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réserve
au
Moniteur
belge



25042163



Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

21 MARS 2025

Greffier greffier

N° d'entreprise : **0430 142 936**

Nom

(en entier) : **E A C Laboratories**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Route d'Eupen(BLN) 212, 4837 BAELEN**

Objet de l'acte : Nomination d'un représentant permanent suppléant

Ce 04 mars 2025, les actionnaires de la société E A C Laboratories, ayant son siège social Route d'Eupen(BLN) 212, 4837 Baelen immatriculée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0430.142.936 se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

Ordre du jour :

1. Nomination d'un représentant permanent suppléant de Square Mile Advisory au sein du conseil d'administration de la société E A C Laboratories.

2. Divers.

Déroulement de l'assemblée :

L'assemblée est présidée par Vincent Colin, en sa qualité d'administrateur de la société SQUARE MILE CAPITAL, actionnaire majoritaire.

Après vérification des présences et du quorum requis pour la validité des délibérations, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

1. Nomination d'un représentant permanent suppléant

Après délibération, l'assemblée décide de nommer, à compter de ce jour, Madame Charlotte Deltombe, en qualité de représentant permanent suppléant de Square Mile Advisory au sein du conseil d'administration de E A C Laboratories.

Cette nomination prend effet immédiatement.

2. Divers

Aucune autre question n'étant soulevée, et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 10h00.

Le présent procès-verbal est rédigé et signé par les membres du conseil d'administration.

Fait à Baelen le 04/03/2025

Square Mile Advisory

Représentée par Vincent Colin

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 31/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).